

Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THÈME DU PROGRAMME :

Protection sociale et solidarités collectives

SUJET

Dans quelle mesure les inégalités sont-elles réduites par la redistribution ?

DOCUMENT 1

Parmi les retournements que l'on peut attendre de la crise financière dans le fonctionnement de nos économies figure la question des inégalités de revenus. (...)

Plusieurs pays développés ont connu au cours des dernières décennies une augmentation vertigineuse des inégalités. Aux Etats-Unis, le 1% (centile) le plus riche des contribuables a vu doubler sa part du revenu total entre 1980 et 2004. En 2005, le pouvoir d'achat du centile le plus riche a augmenté de 14% par rapport à 2004, et celui du reste de la population n'a crû que de 1% ! Sur les années récentes la France n'est pas en reste, le revenu réel du centile le plus riche a augmenté de 19,4% entre 1998 et 2005, celui des 90% les plus pauvres n'a crû que de 4,6%. (...) Mais le fait remarquable est que cette évolution a eu lieu, jusqu'à récemment, sans manifestation citoyenne forte. (...) Une telle position était compréhensible tant que l'on pouvait croire que l'inégalité croissante s'accompagnerait d'une prospérité généralisée. (...)

A terme, la crise peut cependant servir de révélateur de la dérive inégalitaire, et constituer le point d'appui d'un retournement majeur vers des « normes sociales » plus égalitaristes.

Source : F. BOURGUIGNON, Directeur de l'école d'économie de Paris, « Haro sur la finance, mère des inégalités ! », *Challenges* n°139, 9 octobre 2008.

DOCUMENT 2

La redistribution moderne est le résultat d'un ensemble de moyens variés. La formation des revenus s'effectue à trois niveaux, compte tenu des mécanismes de redistribution et de prestation de services collectifs :

- la distribution primaire des revenus du travail et du patrimoine, avant paiement des cotisations sociales et des impôts sur le revenu et le patrimoine ;
- le revenu disponible brut, après impôts et transferts sociaux en espèces (retraite, allocation chômage, indemnités journalières...);
- enfin, le revenu disponible brut augmenté de la valeur de la partie individualisée des dépenses de consommation finale des administrations (services en nature : dépenses de santé prises en charge, allocations logement, part individuelle des dépenses d'éducation, d'action sociale, de services culturels...).

Les transferts monétaires sont construits financièrement pour assurer une redistribution effective : une étude récente (1) a bien montré la relation entre la réduction du taux de pauvreté par les politiques de transferts monétaires et le niveau de protection sociale. (...)

Par contre, il n'y a pas d'évaluation d'ensemble reconnue de l'efficacité redistributive des services en nature gérés par les collectivités publiques.

(1) : L. Kenworthy (1998).

Source : J.-C. PRAGER, *La politique économique aujourd'hui*, Ellipses, 2002.

DOCUMENT 3

Distribution des niveaux de vie avant et après redistribution (en euros 2006)

Déciles*	2002		2004		2006	
	Avant redistribution	Après redistribution	Avant redistribution	Après redistribution	Avant redistribution	Après redistribution
D 1	6 721	9 287	6 772	9 357	6 899	9 723
D 2	9 705	11 387	9 918	11 474	10 144	12 089
Médiane D 5	16 560	16 359	16 623	16 318	17 188	17 597
D 8	26 063	23 787	25 841	23 676	26 582	25 799
D 9	33 797	29 812	33 129	29 357	34 554	33 193
Rapport interdécile D9/D1	5,03	3,21	4,89	3,14	5,01	3,41

* Si on ordonne une distribution, les déciles sont les valeurs qui partagent cette distribution en dix parties égales. Ainsi pour une distribution de revenus, le premier décile (D1) est le revenu au-dessous duquel se trouvent 10% des individus, le neuvième décile (D9) est le revenu au-dessous duquel se trouvent 90% des individus, seuls 10% étant au-dessus de ce revenu.

Champ : France métropolitaine, individus dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : INSEE-DGI, enquêtes revenus fiscaux 2002-2004, INSEE-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes revenus fiscaux et sociaux 2006.

DOCUMENT 4

Nombre de personnes pauvres et taux de pauvreté (1) selon le seuil.

	Seuil à 50% du niveau de vie médian		Seuil à 60% du niveau de vie médian	
	Nombre en milliers	Taux en %	Nombre en milliers	Taux en %
1970	5 785	12,0	8 649	17,9
1990	3 751	6,6	7 848	13,8
2000	3 742	6,5	7 328	12,7
2006	4 216	7,1	7 862	13,2

(1) : proportion d'individus ayant un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté.

Source : INSEE, TEF 2008.

DOCUMENT 5

Personne ne doute évidemment du fait que les Etats-providence sont redistributifs, mais il est tout aussi évident que des postes importants du budget social favorisent les riches au détriment des pauvres. C'est certainement le cas de l'enseignement supérieur et des soins médicaux les plus coûteux. D'une manière générale, l'objectif principal de l'Etat-providence n'a jamais été la redistribution du revenu pour elle-même, mais bien pour garantir assurance et protection. Pour autant que l'Etat-providence ait poursuivi un idéal égalitariste, c'était principalement pour faire progresser l'égalité des *chances* plutôt que celle des résultats effectifs. (...)

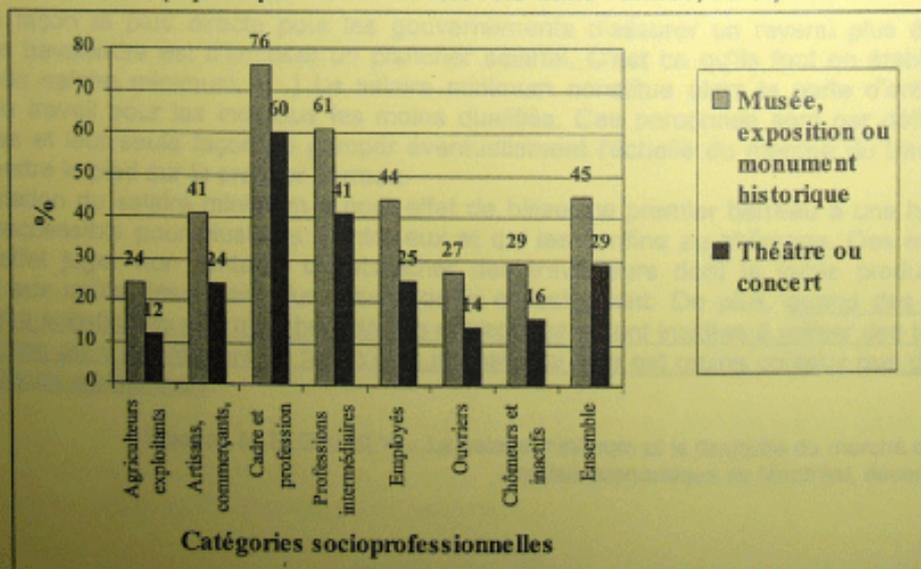
Les réformateurs d'après-guerre étaient persuadés que l'extension et la démocratisation de l'enseignement permettraient tout à la fois de faire augmenter la productivité et de réduire l'impact des déterminations du milieu social de naissance. Au cours des dernières années du XXème siècle, il est devenu de plus en plus évident que l'universalité et la gratuité de l'enseignement avaient échoué dans leur mission d'égalisation des chances. (...)

C'est un grand paradoxe de notre époque que l'absence de vrai progrès dans ce domaine malgré les efforts consacrés à l'enseignement et, plus encore, à la redistribution par l'Etat-providence.

Source : G. Esping-Andersen, *Trois leçons sur l'Etat-providence*, Seuil, la République des Idées, 2008.

DOCUMENT 6

Taux de pratique de quelques activités culturelles (a pratiqué au moins une fois dans l'année, en %)



Source : INSEE, 2000, in *L'état des inégalités en France 2007*, Belin 2008.